



## Le Mot de la directrice

Bonjour à vous!



### Rencontre au Cabinet de la ministre

Les dernières semaines nous ont permis de déployer nos forces et d'accélérer nos représentations auprès des instances politiques et gouvernementales. Nous voulons exprimer simplement le point de vue et la position des cadres qui gèrent au quotidien ces merveilleux milieux de vie pour des milliers d'enfants!

Nous avons pu aborder divers enjeux qui vous préoccupent, pas seulement l'*Entente sur certaines conditions de travail du personnel d'encadrement* dont nous avons fait état dans notre communiqué du 29 avril dernier, mais aussi sur des sujets qui ont des impacts dans votre gestion au quotidien.

Nous avons, entre autres, rencontré le personnel du Cabinet de la ministre Suzanne Roy pour échanger informellement sur les barrières à l'accueil des enfants ayant des besoins particuliers et aussi la > [Mesure exceptionnelle de soutien à l'intégration dans les services de garde pour les enfants handicapés ayant d'importants besoins \(MES\)](#).



### De quoi avons-nous discuté?

- Le **dépistage** est un long parcours parsemé d'embûches. L'accès aux spécialistes est ardu, il faudrait élargir la liste de professionnels pour accélérer le processus (par exemple : les infirmières praticiennes spécialisées). Souvent, beaucoup de temps s'écoule avant que l'enfant obtienne du soutien et il peut devenir démotivant pour le personnel éducateur de ne pas bien répondre aux besoins de l'enfant.
- La situation des enfants ayant d'importants problèmes de comportement est parfois très complexe. Ces cas doivent être pris au sérieux tant pour protéger l'enfant lui-même que les autres enfants et parfois même le personnel.
- Des cadres de BC nous ont dit qu'il y a des efforts importants qui doivent être faits pour relever d'importants défis rencontrés en service éducatif en milieu familial.
- L'information reçue est quelquefois confuse et le processus semble mal connu. Les SGEE ont peu d'information sur le cheminement du dossier. On souhaiterait que le MF améliore ses communications, afin de rendre l'information claire et uniforme quant à la MES : si la mesure est en continu, le dire; si elle est à date fixe, l'annoncer.
- Au niveau informatique, le formulaire est complexe. Le site intranet du MF présente souvent des bogues informatiques. Un accès plus convivial et plus performant pourrait être envisagé. Aussi, **une suggestion** : pourquoi ne pas présenter le dossier de l'enfant directement au comité consultatif régional? On suggère un 20 minutes en face à face pour expliquer le dossier de l'enfant.



- Les demandes sont souvent reconnues à 50% et la subvention ne couvre pas les montants nécessaires pour attribuer les ressources.
- Parlant des ressources, la rareté des ressources humaines occasionne aussi des problèmes complexe.
- On ne fait pas de rééducation avec la mesure exceptionnelle, on donne de l'accompagnement pour que l'enfant puisse fréquenter le CPE.
- On doit parfois faire des bris de service pour les enfants BP, car la ressource n'est pas disponible (maladie, pénurie de RH, etc.).
- Nous avons aussi constaté que l'accessibilité au Programme « Agir tôt » varie selon les régions. L'objectif de ce programme est louable, mais « Agir tôt » devrait être plus performant partout au Québec et soutenir davantage les CPE. Un vrai partenariat serait super intéressant et les communications auraient avantage à être plus fluides et fréquentes entre tous les partenaires.
- Finalement, nous avons démontré combien de temps de gestion est requis pour soutenir l'accueil d'un enfant BP. Il est clair que la subvention est désuète; **on parle de 400\$ pour les frais de gestion**, un montant qui est maintenu à ce niveau **depuis plus de 15 ans** alors que la gestion des dossiers est de plus en plus complexe, et ce, sans parler de la reddition de compte qui ne cesse d'augmenter. Soutenir un dossier d'enfant à BP (et encore plus pour une MES) **représente plus de 100 heures de gestion par année**. Nous l'avons démontré dans un tableau excel, en décortiquant toutes les tâches inhérentes.

Dans cette même rencontre, nous avons aussi abordé la **politique d'admission**. On le sait, il y a 25 ans, lors de la mise en place du réseau des CPE, les objectifs étaient d'offrir à chaque enfant une place de qualité, permettre aux parents une meilleure conciliation travail-famille (et aux femmes de réintégrer le marché du travail) et assurer l'égalité des chances pour tous les enfants.

Nous avons discuté de la **Politique d'admission par rapport aux priorités du CPE pour l'accueil des enfants**. Les missions particulières et les vrais partenariats doivent toujours être possibles. La priorisation du personnel et de la fratrie est nécessaire. Les valeurs d'inclusions sont nécessaires, mais comment y arriver? Là est la question! Les critères socioéconomiques, les enfants ayant des besoins particuliers, les places protocole CLSC, bref actuellement, tout est à « géométrie variable ».

Il y a aussi la proximité géographique (maison – CPE – école) dont il faut tenir compte, puisqu'on parle ici véritablement d'une > [mesure de développement durable](#).

On parle de balises, de barèmes, certes. Mais attention aux règles du « partout pareil »! Il y a toujours de nombreuses spécificités (régionales, missions, etc.).

Le Cabinet voulait un éclairage différent, il voulait entendre la réalité terrain des personnes qui gèrent les services au quotidien. C'est ce que nous leur avons fourni!



## Individuellement vous aussi vous pouvez participer.



Je vous invite à consulter le site > [Ça commence ici, bâtir le nouveau guichet d'accès aux services de garde](#) pour participer à la consultation publique en cours.

L'objectif de cette consultation est simple : élaborer un nouveau guichet d'accès aux services de garde qui répond aux attentes, simplifie les démarches et facilite la gestion au quotidien! Le ministère de la Famille a entamé des travaux pour la conception de son nouveau guichet d'accès aux services de garde. Celui-ci viendra remplacer le guichet actuel de La Place 0-5. Ce nouveau guichet serait lancé en 2024!

**Ça commence ici** permet aussi de rester informé.es des travaux de conception du nouveau guichet d'accès. **Restez à l'affût !**

Nous avons conclu notre rencontre avec les membres du Cabinet en disant que tout sera possible pour les familles quand il y aura **vraiment** une place par enfant et qu'on pourra enfin répondre aux besoins de toutes les familles, peu importe la région dans laquelle elles habitent!



Finalement, j'aimerais remercier tous les cadres qui ont participé aux deux midi-discussions et qui nous ont permis de développer un argumentaire solide à partager avec le Cabinet.

De plus, je tiens à remercier chaleureusement le comité qui m'a accompagnée au Cabinet le 26 avril dernier. Merci Julie Desmarais, Mélanie Gauthier et Isabelle Savary, toutes trois membres du C.A., ainsi que Brigitte Demers, directrice générale au CPE Boucherville et Sabrina Garon directrice adjointe au CPE du Bois Joli à Lévis.

Bien hâte de de vous retrouver le 25 mai pour notre journée haute en couleurs! D'ici là, profitez de la nature qui s'éveille!

Et **bonne Fête des Mères**... à vous toutes qui jouez ce rôle, d'une manière ou d'une autre!

**Élyse Lebeau, MBA, Adm.A.**  
Directrice générale

